



© Imagebroker-Wallis.fr

# Transports scolaires

2014  
2015

## Inscriptions en ligne



**CONSEIL  
GENERAL**  
BOUCHES-DU-RHÔNE

cg13.fr

+ plus de CG13  
- moins de CO<sub>2</sub>

Dés le 16 juin 2014, inscrivez-vous aux transports scolaires organisés par le Conseil général des Bouches-du-Rhône sur le site : [transports-scolaires.cg13.fr](http://transports-scolaires.cg13.fr)\*

Sont concernés les élèves répondant aux critères suivants :

- Etre élève de primaire, collège ou lycée (général ou professionnel),
- Etre domicilié dans le département des Bouches-du-Rhône,
- Effectuer un trajet domicile-établissement scolaire en dehors des périmètres urbains,
- Effectuer un aller-retour par jour ou par semaine pour les internes,
- Etre distant de plus de 3 km de son établissement scolaire. Pour les internes, la distance minimum est de 10 km,
- Fréquenter un établissement public ou privé sous contrat

ET

- Etre âgé de 6 à 21 ans,
- Réaliser un trajet en CAR sans correspondance.

Les élèves ne répondant pas à ces critères doivent s'inscrire auprès de leur mairie, ou en gare routière pour les élèves habitant Aix-en-Provence et Marseille, en remplissant un dossier papier.

Après avoir saisi les informations nécessaires et payer en ligne le montant de la participation familiale, votre demande sera traitée. Cette démarche aboutira à l'envoi à votre domicile d'une carte de transport TICKEITREIZE ou à la télédistribution d'un nouveau titre dans le cas d'un renouvellement.

Attention ! La carte de transport fournie par le Conseil général a une durée de vie de 8 ans. Elle doit donc être conservée.

## Soyez les premiers inscrits !

Pour toute inscription du 16 juin au 16 juillet 2014, participez au tirage au sort et tentez de remporter de nombreux lots ! Une tablette numérique est en jeu, ainsi que des sacs de voyage, des sacs à dos et des entrées en famille au Musée Départemental de l'Arles Antique.

Informations et Règlement du jeu disponibles sur [www.cg13.fr](http://www.cg13.fr)



Conseil général des Bouches-du-Rhône  
Direction des transports et des ports  
Hôtel du département - 52 avenue de Saint-Just  
13256 Marseille Cedex 20